



convention numéro: **C/SPSLUX2018.**

CONVENTION D'UTILISATION DU SERVICE **SPSLUX**

Service de Positionnement par Satellites du Grand- Duché de Luxembourg

Entre les soussignés:

Numéro d'appel Carte SIM :

Adresse email:

appelé ci-après utilisateur, d'une part, et:

**L'ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG, faisant
élection de domicile 54, avenue Gaston Diderich, à L-1420 Luxembourg,**
appelé ci-après ACT d'autre part,

Par la présente l'ACT accorde à l'utilisateur le droit d'utilisation des services SPSLux (GPS + GLONASS)
suivants :

Services NTRIP / GPRS

- DGPS – GPRS
 - RTK nearest station – GPRS
 - iMax - GPRS
 - Max – GPRS
- Tarif en vigueur du Service-Provider

Conditions générales :

L'ACT se réserve le droit de changer à tout moment le mot de passe et s'engage à en informer le demandeur en temps utile.

L'ACT décline toute responsabilité en cas de non disponibilité des services SPSLux, ainsi que pour toute utilisation non adaptée des services SPSLux, respectivement pour tous dégâts corporels ou matériels résultant de l'utilisation des services SPSLux notamment en relation avec l'orientation ou le mouvement d'engins ou de véhicules de toute nature, motorisés ou non.

L'ACT s'engage à avertir l'utilisateur en cas de non disponibilité prolongée et prévisible.

Toute donnée personnelle communiquée par l'utilisateur de quelque façon que ce soit, est traitée en conformité au règlement général sur la protection des données - UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

Fait à Luxembourg, en deux exemplaires originaux, le20.....

Lu et approuvé,

Lu et approuvé,

.....
Pour l'administration du Cadastre et de la Topographie

.....
Pour l'utilisateur